

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### Structures et organisations du sport suisse et international I (4DR2033)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Pilier secondaire M A - sciences et pratiques du sport</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3
<b>Sciences et pratiques du sport (SePS) de niveau master</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

#### Equipe enseignante

BESSON Sébastien, Professeur ordinaire

#### Contenu

Après un rappel historique, le cours examine les fondements juridiques sur lesquels reposent l'organisation du sport, en Suisse et dans le monde, le mode de fonctionnement des différentes entités qui le régissent ainsi que les relations, parfois complexes, qui existent entre ces dernières en particulier au travers de l'analyse du mouvement olympique et de la structure de fédérations internationales importantes comme la FIFA, de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) ainsi que du Tribunal Arbitral du Sport (TAS). Le financement, l'économie ainsi que la politique du sport en Suisse seront également analysés. Un accent particulier sera mis au surplus sur la gouvernance du sport.

#### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min, précédé d'un temps de préparation. Matériel autorisé : lois et réglementations sportives ; pas d'ordinateur ni de téléphone portable.

#### Documentation

Pour chaque cours, les étudiant-e-s disposent d'un fascicule mis en ligne contenant (i) des textes de lois, règlements ou statuts d'organisations sportives applicables, (ii) des lectures, notamment des arrêts du Tribunal fédéral ou du Tribunal Arbitral du Sport et des articles de doctrine.

#### Forme de l'enseignement

Cours interactifs avec participation des étudiant-e-s.

#### Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser la structure générale du sport mondial et suisse et des différentes entités qui la composent
- Identifier les relations juridiques entre ces entités et décrire les rapports hiérarchiques entre elles
- Analyser de manière critique le fonctionnement de ces différentes entités et la structure générale du sport
- Evaluer les performances de chacune de ces entités, examiner les problèmes et défis qui se posent